



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Nouvelle-Aquitaine



# 2022

# Rapport d'activités

Période du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022



**Site Natura 2000 FR07401147  
Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de  
son cours et affluents**

Haute-Vienne (87) et Creuse (23)

05 55 03 29 07 | [cen-nouvelle-aquitaine.org](http://cen-nouvelle-aquitaine.org)

6 ruelle du Theil,  
87510 Saint-Gence

**Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents**

**Site Natura 2000 FR 7401147**

**Bilan d'animation pour la période**

**1 juin 2021 au 31 mai 2022 (12 mois)**

Rédaction : Sarah COCQUEREZ

Prospections / Animations : Sarah COCQUEREZ

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

6, ruelle du Theil – 87510 Saint-Gence

Tel : 05.55.03.29.07 Fax : 05.55.03.29.30

Budget alloué : 49 800€

Temps d'animation correspondant : 83 jours

Courriel : [s.cocquerez@cen-na.org](mailto:s.cocquerez@cen-na.org)

Site : <https://cen-nouvelle-aquitaine.org>

## SOMMAIRE

---

Le Docob et le site Natura 2000 .....	2
L'animation .....	2
Rappel des enjeux et objectifs du Docob .....	2
Missions de la structure animatrice .....	4
<b>1 Mise en œuvre de la contractualisation : gestion des habitats et espèces .....</b>	<b>5</b>
1.1 Contrat ni-agricole, ni-forestier .....	5
1.2 Contrat forestier.....	8
1.3 Animation des MAEC .....	8
1.4 Animation de la charte Natura 2000.....	9
<b>2 Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par le docob .....</b>	<b>10</b>
2.1 Contrat Territorial Milieux Aquatiques Bassin de la Gartempe amont .....	10
2.2 Animation foncière.....	13
<b>3 Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences .....</b>	<b>14</b>
<b>4 Amélioration des connaissances et suivi scientifique et technique .....</b>	<b>15</b>
<b>5 Information, communication, sensibilisation .....</b>	<b>17</b>
5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, médias .....	17
5.2 Prise de contact avec des partenaires potentiels .....	20
5.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations .....	20
5.4 Communication / Animation auprès des scolaires .....	21
5.5 Mutualisation .....	24
<b>6 Soutien à l'organisation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques.....</b>	<b>24</b>
<b>7 Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.....</b>	<b>25</b>
7.1 Organisation de la gouvernance du site.....	25
7.2 Gestion administrative et financière .....	25
7.3 Compléments ou mise à jour du Docob .....	25
7.4 Élaboration de la charte .....	25
<b>8 Mises à jour juridiques, économiques et techniques du Docob .....</b>	<b>26</b>
<b>9 Suivi de la mise en œuvre du Docob et bilans annuels .....</b>	<b>26</b>

# PREAMBULE

---

## Le Docob et le site Natura 2000

Le site de la *Vallée de la Gartempe et ses affluents* s'étend sur une surface de 3.563 ha dans la région de l'ex-Limousin. Il comprend la vallée de la Gartempe de ses sources jusqu'au département de la Vienne, le lit mineur de certains affluents : la Brame, l'Ardour, le Rivalier et les petits affluents dans la partie amont de la Gartempe, ainsi que la vallée de la Glayeule.

Le site traverse 55 communes, dont 23 communes creusoises et 29 communes haut-viennoises. La majorité du site en Creuse (23) est linéaire puisqu'il n'inclut que le lit mineur des cours d'eau, hormis quelques zones étendues à proximité des sources. Les surfaces conséquentes sont principalement situées en Haute-Vienne (87) à savoir les secteurs de Châteauponsac, de Rancon, de Val-d'Oire-et-Gartempe (anciennement Thiat), de Magnac-Laval et les bords de Glayeule.

Le document d'objectifs du site Natura 2000 de la *Vallée de la Gartempe et ses affluents* a été validé lors du comité de pilotage du 7 octobre 2003.

## L'animation

L'animation du site a débuté en 2004 et est assurée depuis son origine par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (ex-Limousin), en la personne de Nathalie LE CHALONY jusqu'en septembre 2008, par Yvan GRUGIER durant 12 ans puis par Sarah COCQUEREZ depuis le 1er novembre 2020.

La Présidence du comité de suivi du site est toujours de la responsabilité de l'Etat. La structure porteuse et animatrice du site est le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

- **L'exercice d'animation, dont le présent document dresse le bilan, s'étend du 1er juin 2021 au 31 mai 2022**, pour la deuxième période de ce marché.
- Le budget alloué au C.E.N. pour assurer l'animation du site de la Vallée de la Gartempe sur cette période était de **49 800 € TTC**.
- Le temps passé par l'animateur sur cette mission, calculé sur la base de ce montant, a été de **83 jours d'animation**.

## Rappel des enjeux et objectifs du Docob

La cartographie des habitats, contenue dans le document d'objectifs et largement réactualisée en 2009 par le Conservatoire Botanique National du Massif-central, met en évidence la présence de **13 habitats d'intérêt communautaire**, dont trois prioritaires à savoir :

- les lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition ;
- les eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. ;
- les rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion ;
- les eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea ;
- les pelouses maigres de fauche de basse altitude ;
- les prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ;
- les landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix ;
- les landes sèches européennes ;
- **les formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes ;**
- les mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin ;
- les hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex ;
- **les forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion ;**
- **Les forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior.**

La connaissance naturaliste actuelle fait état de **24 espèces d'intérêt communautaire** recensées sur le site, dont la découverte d'une nouvelle espèce en 2021 : l'escargot *Vertigo Moulinsiana*, malgré une présence présumée il n'avait jamais été rencontré dans le site, il a été découvert au printemps 2021 par la Société Limousine d'Etude des Mollusques à Chamborêt et Breuilaufa.

Le **document d'objectifs** ne définit pas d'objectifs à long terme. Lors de la saisie du document d'objectifs dans la base SUDOCO, les 4 objectifs à long terme suivants ont été proposés :

- A. Préserver les habitats et les espèces
- B. Développer les connaissances naturalistes
- C. Informer, communiquer et sensibiliser
- D. Animer le document d'objectifs

La connaissance du site et des autres programmes en cours permet de dégager des **priorités d'action** :

- mettre en place une gestion à long terme des habitats naturels ouverts ou semi-ouverts, comme les **vastes étendues de mégaphorbiaies de bord de Glayeule**, ou encore le réseau de **landes sèches de la Gartempe moyenne** dont beaucoup ont fait l'objet de travaux de restauration. Depuis l'automne 2018, le réseau de landes de Châteauponsac est pâturé par un troupeau itinérant. Une activité agricole a revu le jour dans plusieurs secteurs de la Glayeule, en particulier à la hauteur du Marais de Chamborêt. Malgré ces avancées, et sur le modèle des opérations déjà menées, beaucoup d'habitats naturels remarquables restent encore à restaurer et à entretenir dans ces secteurs.

- poursuite des contrats forestiers pour assurer la pérennité des **vieux boisements**, au bénéfice des habitats forestiers concernés mais également des espèces les exploitant : Pique-prune, Murin de Bechstein, Barbastelle, ...

- poursuite de la contractualisation en MAEC des agriculteurs concernés, autrement-dit autour de Magnac-Laval, de Val d'Oire et Gartempe et dans la vallée de la Glayeule. Les exploitations intègrent quelques étendues d'habitats d'intérêt communautaire dont l'état de conservation dépend de la gestion menée par les agriculteurs. Il en va de même pour les espèces remarquables présentes dans ces milieux, en particulier pour les espèces de chauves-souris dépendantes de l'état du maillage bocager, mais aussi pour celles présentes dans les rivières, souvent exigeantes sur la qualité de l'eau. Les agriculteurs du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe et affluents ont contractualisé des mesures agro-environnementales à enjeu biodiversité de façon massive au cours des années précédentes. Les nouvelles possibilités d'engagement sont faibles car les surfaces incluses dans le site Natura 2000 sont souvent trop restreintes et rendent les dossiers inéligibles, d'autant que les mesures en faveur du bocage, parmi les plus plébiscitées, ne sont plus accessibles. Si le démarchage de nouveaux agriculteurs n'est plus une priorité, la poursuite de l'accompagnement de ceux déjà inscrit dans une démarche de gestion durable de leur exploitation est nécessaire.

- continuer la participation active de l'animatrice dans le Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Gartempe amont, en faveur des espèces inféodées aux cours d'eau, comme le Saumon atlantique, le Chabot, la Moule perlière, la Mulette épaisse ou encore l'Ecrevisse à pieds blancs. Ce programme est compatible et complémentaire de l'action menée grâce à Natura 2000 sur le bassin versant de la Gartempe amont.

- poursuivre la prospection foncière de milieux naturels et semi-naturels dans et autour du site Natura 2000, le Conservatoire, conformément à ses statuts, s'implique fortement dans cette mission et incite les communes à en faire de même. Depuis 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine via sa feuille de route « Néo Terra » alloue une enveloppe financière importante au CEN à cette fin, la dynamique d'acquisition est donc particulièrement forte depuis 2020 et va se prolonger au moins jusqu'en 2022, voire 2023.

- enfin, développer la sensibilisation des élus, habitants et professionnels au quotidien et diversifier les médias et supports d'informations (site internet, lettre d'info, ...) et habitants par l'animation de sorties de découverte et de chantiers participatifs doivent permettre à chacun de mesurer la valeur écologique du site, mais aussi la fragilité des formations végétales et des espèces présentes.

## Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Suivi des évaluations d'incidences
- Suivis scientifiques
- Information, communication, sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

# 1 MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : GESTION DES HABITATS ET ESPECES

25 jours

## 1.1 Contrat ni-agricole, ni-forestier

### Landes sèches européennes de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac et Balledent 2019-2023

Après plusieurs années d'intervention du Conservatoire sur le réseau des landes de Châteauponsac, grâce à des fonds Natura 2000 et propres, un contrat Natura 2000 a été déposé par le CEN dans le courant de l'année 2018 pour veiller à l'entretien de l'ensemble des landes restaurées.

Le financement des actions est assuré de 2019 à 2022 par un premier contrat dont le montant s'élève à 73 319,35 euros sur 5 ans.

- **Un avenant pour l'année 2023 a été déposé sous la forme d'un pré-contrat en février 2022 et a été accepté par le comité référent fin mars 2022, assurant la continuité du contrat jusqu'à fin 2023 pour un total de 18 620,72 €.**

Rappel des actions prévues :

- Débroussaillage, deux fois par an, des repousses ligneuses et des surfaces colonisées par la Fougère aigle et divers ligneux au sein des habitats et l'entretien annuel de deux linéaires de clôture
- Opération d'entretien par pâturage itinérant avec la coopération d'un éleveur et en partenariat avec la coopérative agricole CELMAR (ex Ovins Berry Limousin) qui salarie le berger et transporte les brebis d'un site à l'autre. Un berger est recruté deux fois par an, pour une durée de 6 semaines au printemps et 6 semaines à l'automne

#### Compte-rendu des opérations réalisées durant la période d'animation :

Comme chaque année depuis 2017, Bastien Cazin a mis à disposition du Conservatoire 103 brebis au printemps et 85 brebis à l'automne pour pâturer le réseau de landes sèches de Châteauponsac :

- Transhumance depuis la bergerie de l'éleveur B Cazin, à Razès jusqu'à la Lande du Barrot : 14 mai et 23 septembre 2021,
- Pâturage lande du Barrot : du 14 au 19 mai puis du 23 septembre au 1 octobre [Hors Contrat Natura 2000]
- Pâturage Landes des Vérines, Nazat, Coutures, Moulin de Nazat : du 19 mai au 22 juin, puis du 8 octobre au 5 novembre 2021.
- Pâturage Landes d'Auzillac et d'Etrangleloup : du 1er octobre au 8 octobre 2021

**N03Ri : Entretien par pâturage – du 19 mai au 22 juin 2021 et du 1er octobre au 5 novembre 2021**



*Gardiennage sur la lande d'Auzillac par Pablo le berger*



*Pâturage automnal sur la lande d'Etrangleloup*

Elles étaient gardées cette année 2021 par le berger Solène Pigot au printemps et par Pablo Potenciano à l'automne.

#### N05R et N03Ri : Entretien mécanique – fin juin et fin juillet 2021

L'entreprise de réinsertion R.E.M.P.A.R.T. qui réalise le débroussaillage des zones de fougères et l'entretien de la clôture du parc d'Auzillac, est intervenue en juillet 2021. L'entreprise interviendra à nouveau en juillet 2022 (cf. tableau en page précédente).

#### Suivi :

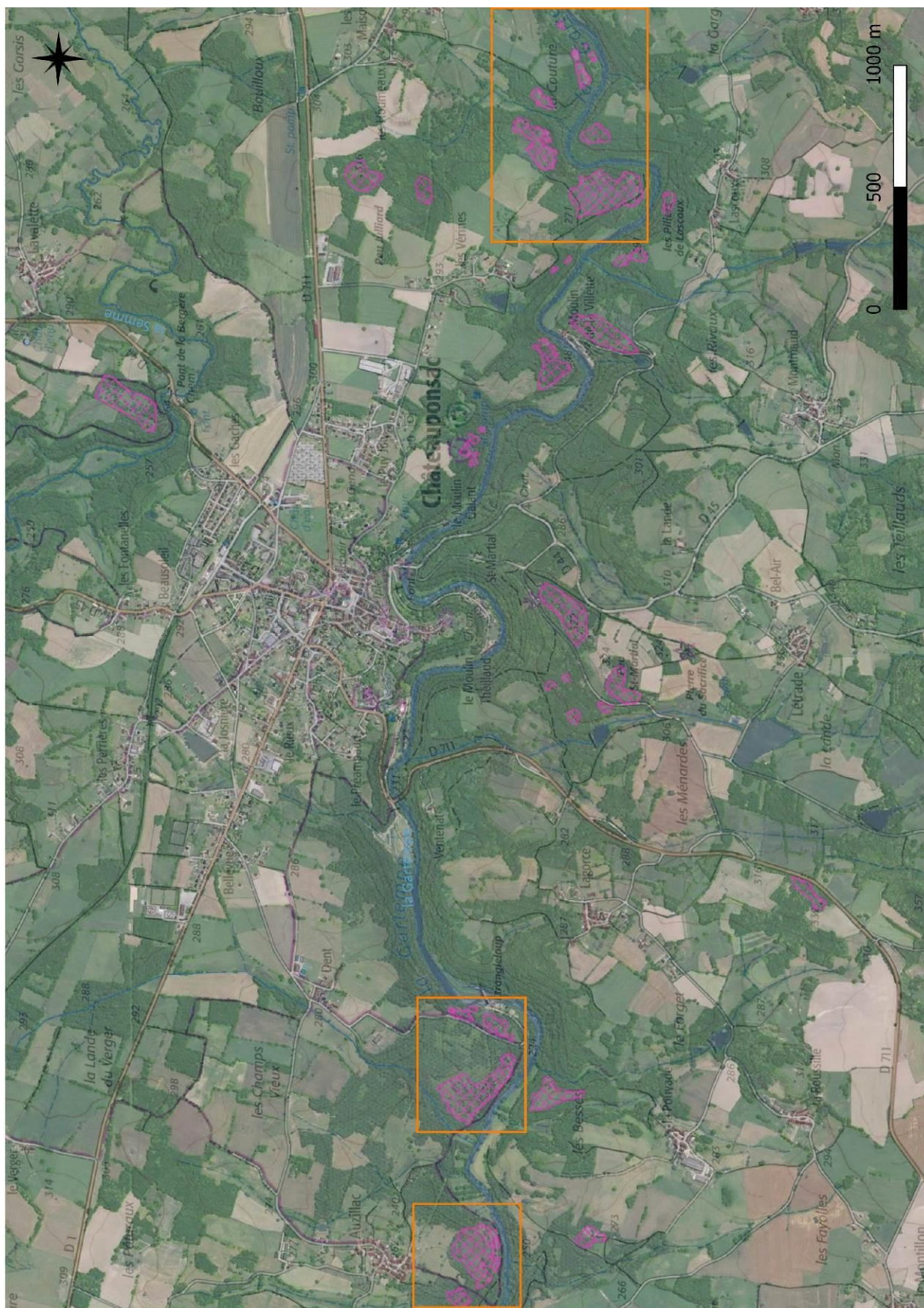
Comme pour chaque session de pâturage, l'animateur a consacré un temps important à la préparation logistique du pâturage : gestion du logement mis à disposition par la commune, recrutement et accueil de la bergère, renouvellement des équipements défectueux, préparation des transhumances et du transport des animaux, à la gestion de la problématique du logement, à l'acheminement du matériel, à la visite des sites pendant la période de présence des moutons pour évaluer l'impact du pâturage et conseiller les bergers, ou encore au développement d'actions de communication (production d'articles, réponses à des interviews) et au suivi administratif.

La deuxième demande de paiement a été finalisée et transmise en septembre 2021 à la DDT pour instruction, une troisième est en préparation, elle sera transmise courant 2022.

Tableau : Récapitulatif des actions prévues dans le cadre du contrat Natura 2000

Contrat	Année réalisation	Mesure (coût, hors maîtrise d'œuvre)	État	Facture payée au prestataire par le C.E.N	Demande de paiement
Landes d'Etrangleloup, d'Auzillac, du Moulin de Nazat, du Moulin de La Villette, des Vérines et de Nazat (Châteauponsac) et de Bois Bertrand (Balledent)	2019	N05R : Entretien mécanique (3720 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette (1740 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien par pâturage automnal (6252 €)	Fait	Oui	Finalisée
	2020	N03Ri : Entretien par pâturage printanier (6408 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N05R : Entretien mécanique (premier passage : 1860 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette - 2020 (1740 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien par pâturage automnal (6408 €)	Fait	Oui	Finalisée
	2021	N05 : Second passage d'entretien mécanique ciblé sur les ligneux : 1860 €)	Automne 2020	Oui	Finalisée
		N05R : Entretien mécanique (3720 €)	Été 2021	Non	En cours
		N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette (1740 €)	Été 2021	Non	En cours
N03Ri : Entretien par pâturage printanier		Printemps 2021	Non	En cours	

Carte : Localisation des sites à pâturer - secteur Vêrines et Nazat



## 1.2 Contrat forestier

Deux projets de contrats forestier ont été étudiés en 2021 et début 2022 mais n'ont pas pu aboutir pour les raisons suivantes :

- **Chênaie de la Ferme des Châtres, à Rancon** : il s'agit d'un boisement de feuillus diversifiés sur pente, comprenant plusieurs vieux chênes sénescents au sein de l'exploitation agricole bovine de M. Charrier à la ferme de Châtres à Rancon. Après diagnostic du site les parcelles pouvant faire l'objet d'un contrat forestier ne sont pas éligibles car ponctuellement pâturées. En effet, l'exploitant agricole souhaite que les parcelles restent accessibles à son cheptel de vache Salers en période estivale, comme appoint alimentaire, ainsi que comme cheminement vers une prairie isolée. Faute de n'avoir pu engager un contrat forestier, l'exploitant a été sensibilisé à l'importance du maintien d'arbres sénescents sur son exploitation.

- **Boisement feuillus mixte au Viaduc du Rocherolles, à Bersac-sur-Rivalier** : il s'agit d'un boisement de feuillus diversifié à hauteur du viaduc du Rocherolles, en rive gauche de la Gartempe. Les parcelles relevant du régime forestier, l'ONF a porté ce projet de contrat forestier, pour le compte de la commune de Bersac-sur-Rivalier. L'animatrice a donné son avis et accompagné l'ONF sur site, puis lui a transmis des informations pour préparer le pré-contrat déposé en février 2022. Le dossier n'a pas pu aboutir du fait qu'il s'agit de biens de sections, ce point évoluera peut-être dans les années à venir en cas de mouvement foncier.

## 1.3 Animation des MAEC

### Animation de la campagne 2022-2023

A l'image de la campagne MAEC 2021, il a été demandé à l'animatrice de proposer de **nouveaux engagements d'une année** portant sur les mesures et les surfaces précédemment engagées, en attendant la nouvelle programmation de la PAC 2023-2027. Comme convenu lors du Comité Technique organisé en visioconférence par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, le 25/01/2022, l'animatrice a contacté les **14 agriculteurs concernés** pour leur présenter cette possibilité, leur a précisé les éléments de cadrage.

Sur les 14, 12 souhaitaient se réengager à l'identique, hormis un changement de mesure. **12 agriculteurs** se sont donc **réengagés pour un an**.

De février à fin mai 2022, l'animatrice a contacté tous les agriculteurs, leur a donné une carte de leurs engagements, a mis à jour les plans de gestion (mesures zones humides et mare), certains diagnostics (mesure fauche tardive) et a complété et fait signer les demandes individuelles d'engagement. Plusieurs documents restent à finaliser courant juin 2022, ils seront ensuite transmis à la DDT.



*Prairie humide à mésophile engagée en gestion extensive et absence de pâturage hivernal à Magnac-Laval*

Tableau : Mesures engagées pour l'année 2022-2023

Code mesure	Montant annuel unitaire MAEC	Nombre contrats	Surface prévisionnelle 2021	Durée engagement	Enveloppe prévisionnelle
<b>Ripisylve</b> LI_1147_RI02	1 €	6	2.690 ml	1 an	2.700 €
<b>Mare</b> LI_1147_PE01	149 €	4	6	1 an	894 €
<b>Ajustement pâturage</b> LI_1147_HE02	97 €	3	11,76 ha	1 an	1140,72€
<b>Maintien ouverture</b> LI_1147_HE05	79 €	2	12,73 ha	1 an	1005,67 €
<b>Fauche tardive</b> LI_1147_HE06	244 €	4	40,11 ha	1 an	9786,84 €
<b>Absence amendement</b> LI_1147_HE08	54 €	10	97,02 ha	1 an	5239,08 €
<b>Zone humide</b> LI_1147_ZH01	196 €	6	36,12 ha	1 an	7079,52 €
<b>Total prévisionnel</b>			<b>197,74 ha (MAEC surfaciques)</b>		<b>27 845,83€</b>

#### Préparation de la campagne 2023-2027

L'animatrice a participé aux réunions préparatoires pour la prochaine campagne MAEC : évolution du fonctionnement et des mesures, en particulier dans le cadre de la préparation du pré-projet de PAEC à enjeux biodiversité qui sera déposé par le Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne et de la Creuse le 10 juin 2022.

#### 1.4 Animation de la charte Natura 2000

:

Demandeur	Commune	Contexte	État
Cen Nouvelle-Aquitaine	Chamborêt (87)	Acquisition de plusieurs parcelles au marais de Chamborêt, dans le périmètre Natura 2000 (grâce à la feuille de route NéoTerra de la Région Nouvelle-Aquitaine qui alloue des fonds pour l'acquisition foncière) ; environ 33 ha sur la commune de Chamborêt. Les milieux concernés sont des prairies mésophiles, prairies humides et bois. La charte sera co-signée par l'agriculteur qui exploite les parcelles et avec qui un bail rural à clauses environnementales a été signé le 22/01/2021, M. Fabien COUTY. <b>Le dossier complet a été reçu en DDT le 10/02/2022 et validé le 16/03/2022 pour une durée de 5 ans.</b>	<b>Finalisée le 10/02/2022</b>

## 2 MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES PROPOSEES PAR LE DOCOB

6 jours

### 2.1 Contrat Territorial Milieux Aquatiques Bassin de la Gartempe amont

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe Amont » 2019-2022 remplace l'ancien Contrat de Rivière Gartempe (2014-2018). Le Conservatoire s'est positionné pour prendre part à ce programme en tant que maître d'ouvrage pour la restauration et l'entretien de zones humides. Il permet le financement de plans et notices de gestion : volet étude, et de travaux : volet travaux.

L'animatrice échange régulièrement avec les 3 techniciens de rivières référents sur l'ensemble du site Natura 2000.

#### Volet étude :

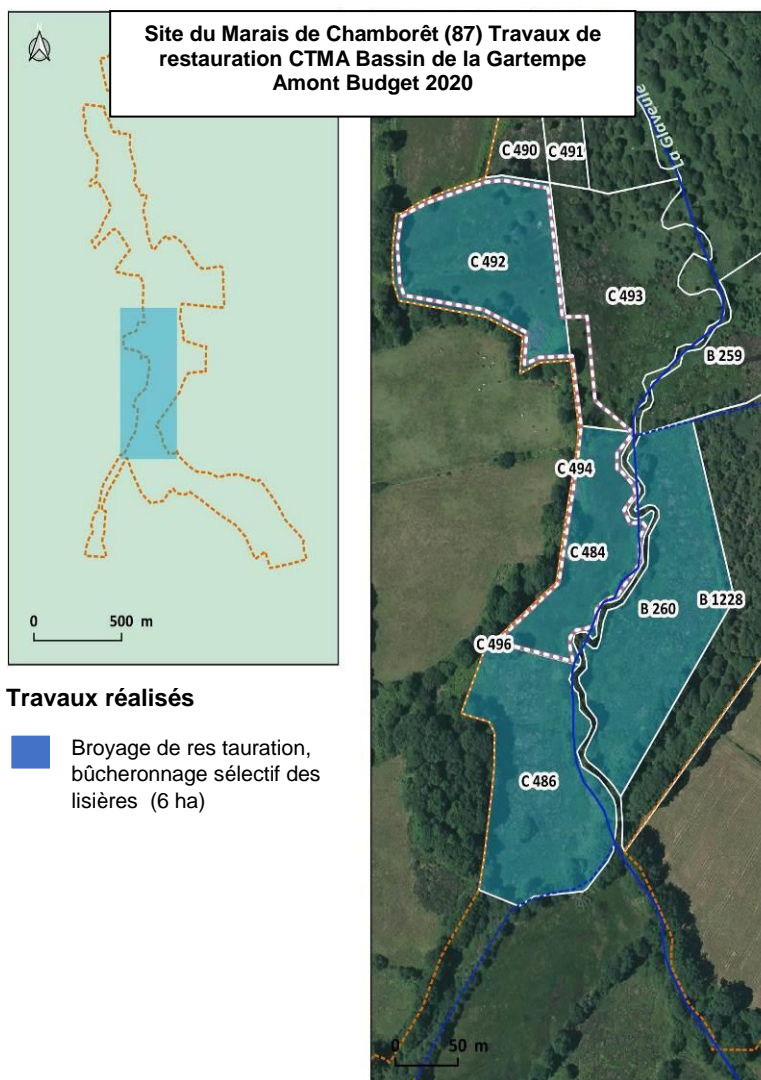
- Actualisation du plan de gestion du Marais de Chamborêt par Cécile BORDE, chargée de missions au CEN. L'animatrice échange régulièrement avec la chargée de missions.

#### Volet travaux :

- Budget CTMA 2020, réalisation printemps 2022 : 2 sites ont fait l'objet de travaux au sein du périmètre Natura 2000.

### Site du Marais de Chamborêt : entretien et restauration de 6 ha zones humides dont 3.2 ha de prés paratourbeux à jonc acutiflore (6410)

Les travaux de restauration ont consisté à poursuivre les actions de broyage des prairies humides riveraines de la Glayeule, ainsi que le bucheronnage sélectif des bordures et des bosquets pour contenir leur progression sur le milieu ouvert.





*L'équipe technique élague les chênes de bordure et taille les saules en têtard, mars 2022*



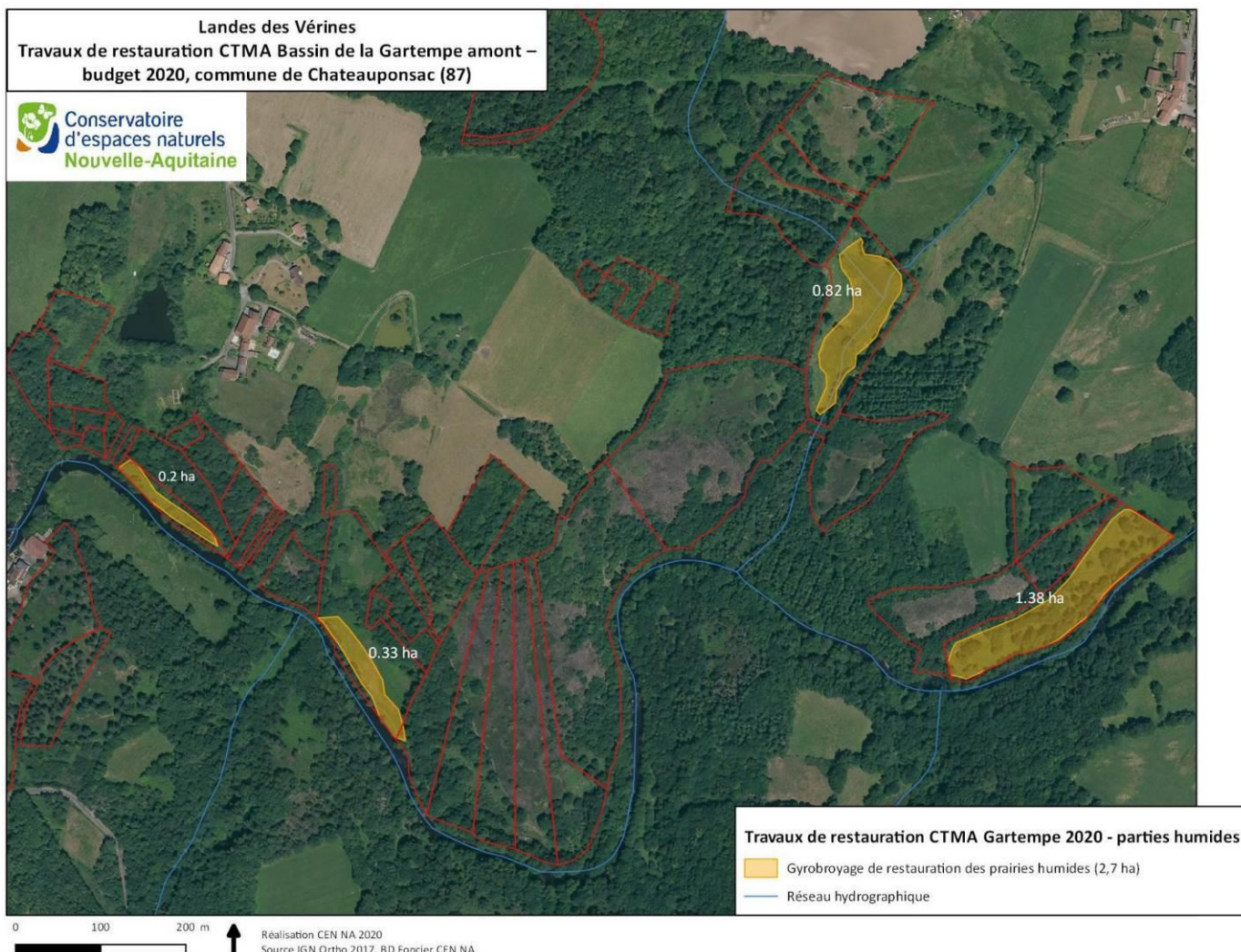
*Passage du broyeur dans les près hygrophiles à joncs acutiflore évoluant vers la molinaie : avant et pendant*



*Marais de Chamborêt après travaux*

**Site des Landes de Vérines et de Nazat : Restauration et entretien des milieux d'appoint nécessaires à l'alimentation des brebis (prairies humides et bosquets) lors des épisodes de pâturage itinérant aux landes sèches atlantiques (4030) (cf. Contrat ni-ni)**

Gyrobroyage et bûcheronnage sélectif de prairies humides colonisées par la ronce, la fougère et ponctuellement la bourdaine et des acacias afin de maintenir un milieu ouvert et une flore diversifiée, en particulier en faveur de la Laîche fausse-brize, *Carex brizoides*, protégée en Limousin et présente essentiellement dans la vallée de la Gartempe.



Carte : Localisation des travaux



Prairie humide et talweg après gyrobroyage, mars 2022

## 2.2 Animation foncière

Comme l'année précédente, l'animatrice a consacré un temps important à ce volet de l'animation pour identifier et démarcher les propriétaires, visiter les terrains avec la SAFER, assurer le suivi administratif et financier des dossiers, en lien souvent avec la SAFER, négocier avec des agriculteurs potentiellement intéressés pour exploiter les parcelles, siéger aux CTD. Les dossiers listés ci-dessous sont ceux pour lesquels la démarche d'acquisition est avancée au stade de l'estimation SAFER et accord de vente du propriétaire.

En 2022, c'est principalement le dossier d'acquisition des landes communales et anciennement sectionnales de Châteauponsac qui a mobilisé du temps : échanges SAFER/mairie ; rédaction d'une candidature.

D'autres parcelles sont en cours de négociation, en Creuse et Haute-Vienne, si les projets aboutissent ils seront détaillés dans le prochain bilan.

Site	Type	Durée	Source de financement	Stade d'avancement	Surface concernée/ éléments engagés
Anciennes sections de Châteauponsac*	Acquisition	-	Enveloppe NéoTerra Région	Passage en CTD SAFER du 2 juin 2022	45,58 ha
Parcelles communales de Châteauponsac*				Passage en CTD SAFER du 2 juin 2022	7,39 ha
Total					52,9752 ha

Tableau : Avancement de la maîtrise foncière portée par le CEN pour la période en cours dans le périmètre et aux abords directs du site natura 2000

### Rappel :

**Le Conservatoire bénéficie depuis 2020 d'une subvention exceptionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine pour procéder à des acquisitions de terrains dans les 12 départements. Cette enveloppe constitue une opportunité inespérée pour protéger durablement des milieux remarquables sur le territoire.** L'animatrice s'est très fortement mobilisée sur cette mission, en travaillant en lien avec l'animatrice au CEN du Contrat Territorial Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe Amont ».

### 3 ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES

L'animatrice a été sollicité afin de donner son avis, d'apporter des compléments d'informations quant à la présence d'espèces ou habitats d'intérêt communautaire (EIC et HIC) ou plus largement de conseils quant à l'organisation de projets ou travaux sur le site sur de nombreux projets durant la présente période d'animation :

Date	Objet	Demandeur	Réponse de l'animateur
Octobre 2021	Avis sur projet de plantation résineuse en zone humide à Saint-Eloi (23)	Propriétaire privé	Avis défavorable argumenté
Décembre 2021/janvier 2022	Projet de travaux sur le seuil et mise en place d'un système de petite hydroélectricité au Moulin de la Papeterie, Balledent (87)	Propriétaire privé du moulin	Accompagnement propriétaire rédaction formulaire évaluation incidences, informations (données) et recommandations
Janvier 2022	Projet de travaux léger et manuel pour réouvrir un pré humide en déprise en bordure du ruisseau de la Chassoule à Sardent, La Cheminade (23)	Propriétaire privé	Rencontre, informations (données) et conseils – hors champ d'application régime EI
Avril/mai 2022	Etude écologique d'un projet agri-photovoltaïque à Berneuil (87)	SAMSOLAR	Informations et recommandations préalables à étude d'impact
Mars à juin 2022	Pêche électrique sur la Gartempe et affluents (partie Creuse)	SCE, fédération de pêche 23	Informations (données LNE), recommandations et mise en lien avec LNE (prospection bivalves)
Tous les mois	Chantier de la restauration du Pont gothique de Beissat à Peyrat-de-Bellac, Saint-Ouen-sur-Gartempe (87)	Sarl DODEMAN	Lecture des suivis de chantier mensuels
Mars à aujourd'hui	Projet de mise en valeur et création d'un sentier pédestre au Viaduc du Rocherolles	ONF, mairie de Folles	Rencontres, informations, échanges en cours



Rencontre avec l'ONF et le maire de Folles, M. Poulet au viaduc de Rocherolles, mars 2022

## 4 AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVI SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

L'animatrice a participé à plusieurs suivis scientifiques, en partenariat avec le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), Limousin Nature Environnement (LNE), la SEPANSO ainsi qu'avec des adhérents bénévoles du CEN.

En dehors des suivis spécifiques, l'animatrice renseigne toutes les observations fortuites lors des journées de terrain sur Kollekt. C'est en particulier le cas pour les indices de présence de la Loure (1355) et du Castor (1337) régulièrement observés sur le terrain. Ainsi que des insectes : Damier de la Succise (1065), Cuivré des Marais (1060) et Lucane cerf-volant (1083).

### **Mollusques, dont *Margaritifera margaritifera* (1029) et *Unio crassus* (1032)**

Dans la continuité de la recherche par ADN environnementale (ADNe) réalisée en 2020 par Limousin Nature Environnement, l'animatrice a participé aux prospection organisées par LNE dans le périmètre du site Natura 2000. Les prospections sont menées à hauteur des secteurs où les résultats de la recherche par ADNe ont indiqué la présence des deux espèces d'intérêt communautaire précitées.

Participation à deux journées de prospection en juillet 2021 :

- l'Ardour à Bersac-sur-Rivalier
- la Gartempe à Le Grand-Bourg

### **Poissons, dont *Salmo salar* (1106) et *Lampetra planeri* (1096)**

Afin de suivre l'évolution des deux espèces pré-citées, l'animatrice participe annuellement au restitution des suivis LOGRAMI, généralement en décembre.

### **Chiroptères, dont *Rhinolophus hipposideros* (1303), *Rhinolophus ferrumequinum* (1304) *Barbastella barbastellus* (1308), *Myotis bechsteinii* (1323), *Myotis myotis* (1324)**

Les gîtes d'hibernation les plus importants de Haute-Vienne, ainsi que le réseau des gîtes d'hibernation des sources de la Gartempe (23) ont été suivis de janvier à février 2022, avec l'aide d'une bénévole naturaliste, ainsi que l'ancien animateur. Les données ont été renseignées sous Kollekt et transmises au GMHL.



*Petit rhinolophe, « abri sous roche 2 du Noyer », février 2022*

### **Amphibiens, *Bombina variegata* (1193) :**

Le 17/05/2022 : participation à une journée de suivi annuel du Sonneur à ventre jaune par la technique de Capture Marquage Recapture réalisé par le GMHL à la carrière des Châtelaines à Rancon, la carrière de Mazéras à Folles et la carrière de Ribbes à Le Grand-Bourg. Ces trois carrières sont situées le long de la Gartempe.



*Capture pour identification des individus, mai 2022*

### **Odonates, Cordulie à corps fin, *Oxygastra curtisii* (1041) :**

La présence de Cordulie à corps fin a été découverte de manière fortuite le long d'une prairie alluviale achetée par le Conservatoire début 2021 à Val d'Oire et Gartempe. Des prospections plus approfondies seront menées en juin/juillet 2023 en partenariat avec la Société Limousine d'Odonatologie.

### **Reptiles (hors espèces d'intérêt communautaire)**

En 2021, l'animatrice a sollicité le GMHL pour relancer le protocole POP Reptile, coordonné par le GMHL, sur la carrière des Châtelaines à Rancon. Des plaques ont été ajoutées et deux habitants du hameau voisin ont accepté d'être bénévoles pour suivre le site (6 passages d'avril à juin). Ils ont été formés par le GMHL et l'animatrice de manière à être autonome sur le site.

- Poursuite du suivi Pop reptile de la carrière de Rancon d'avril à juin 2022 et échanges avec le référent du GMHL, Lois ROCHER, ainsi qu'avec la bénévole locale qui s'est portée volontaire pour suivre le site.

### **Avifaune, Engoulevent d'Europe (hors espèces d'intérêt communautaire)**

L'animatrice a contacté la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) afin de faire un état des lieux de la présence de l'Engoulevent, en particulier sur les secteurs de landes sèches européennes de Châteauponsac et Bessines-sur-Gartempe. Les premières écoutes nocturnes auront lieu fin juin 2022.

### **Flore remarquable des Habitats d'intérêt communautaires (hors Espèce d'intérêt communautaire)**

Dans la continuité des sorties organisées en 2021, l'animatrice a organisé deux sorties botaniques ouvertes au grand public en partenariat avec l'Amicale Charles Legendre des Botanistes du Limousin (ALBL), afin de poursuivre l'inventaire de la flore remarquable dans le site Natura 2000 :

- le mercredi 11/05/2022, à la découverte des plantes annuelles et printanières de la lande sèche d'Auzillac et des prairies mésophiles à Narcisse des poètes à Châteauponsac : 25 participants,



- le samedi 11/06/2022, à la découverte de la flore des prés hygrophiles oligotrophes à *Serapias lingua* et *Anacamptis laxiflora* et du bocage à Thiat : 28 participants,



### Autres suivis

Le 15 septembre 2021, l'animatrice a participé à un projet d'étude de la « Stygofaune » mené actuellement par la SEPANSO. Il s'agit de l'ensemble des espèces qui vivent dans les milieux aquatiques souterrains. Des prélèvements ont été réalisés à hauteur des cavités souterraines de Rancon (gîte d'hibernation de chiroptères).

## 5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

---

8 jours

### 5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, médias

#### Communication sur la période d'animation

Les supports de communication, comme la plaquette de présentation du site réalisée par la Diren en 2004, les fascicules sur le Sonneur à ventre jaune, la Loutre et le Castor d'Europe sont régulièrement distribués lors des animations.

Plusieurs articles sur l'actualité du site Natura 2000 ont été publiés :

- Pâturage itinérant printanier (mai-juin 2021) à Châteauponsac (annexe 1) : <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/retour-des-brebis-dans-la-vallee-de-la-gartempe-a-chateauponsac/>
- Pâturage itinérant automnal (octobre-novembre 2021) à Châteauponsac : Article du Populaire du Centre et reportage télé par France 3 Nouvelle-Aquitaine (cf. Photo) (annexe 2 et 3)
- Implication de la commune de Folles en faveur du Sonneur à ventre jaune (annexe 4) : <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/le-maire-de-folles-se-mobilise-pour-les-amphibiens-un-reseau-de-mares-creuse-a-proximite-dun-site-de-reproduction-du-sonneur-a-ventre-jaune-87/>



*Reportage France 3 Nouvelle-Aquitaine, octobre 2021*

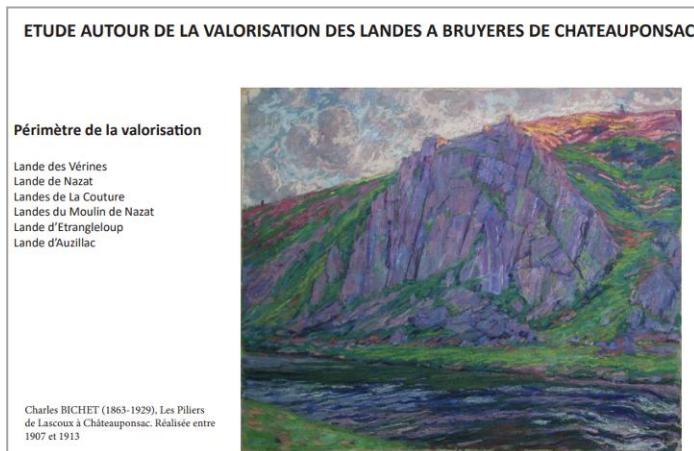
## Etude autour de la valorisation des landes à bruyères, le travail d'une stagiaire paysagiste

Une stagiaire du cursus Aménagement paysager du CFPPA des Vaseix a passé un mois de stage à Châteauponsac au mois d'août 2021. L'objet de son stage était une enquête auprès des habitants sur leur perception et représentation :

- De l'habitat de type lande sèche à bruyère
- de leur restauration par le Conservatoire via Natura 2000
- de leur entretien par pâturage ovin
- des améliorations souhaitables pour valoriser les sites

La stagiaire a réalisé un travail synthétique remarquable. Elle a pu s'entretenir avec 52 personnes, majoritairement des personnes habitants à proximité des sites des Landes des Vérines, de Nazat, d'Etrangleloup et d'Auzillac à Châteauponsac.

L'animatrice n'a pas eu le temps de prendre en main les résultats de ce travail durant la présente période d'animation. L'objectif est de présenter publiquement les résultats de ce travail et de mobiliser les habitants à l'automne 2022 pour enclencher une dynamique locale et collaborative de valorisation « douce » du site, en accord avec les résultats de l'enquête, dès 2023.



Extraits du rapport de stage : synthèse des résultats d'entretien

### Comment décririez-vous le milieu de la lande à bruyères ?

**Flore particulière** Des bruyères, des ajoncs, des callunes, des genêts, du millepertuis, des genévriers, de la fougère, de la ronce, quelques arbustes, quelques boulots, pins et chênes. Végétation basse, rèche, sèche, dense, touffue, tapissante, buissonnante. Fixe le sol et nourrit la faune.

**Beauté** Par terre de couleurs, fleuri, paisible, ressourçant. Magnifique au lever du soleil. Points de vue. Parfumé. Vue dégagée.

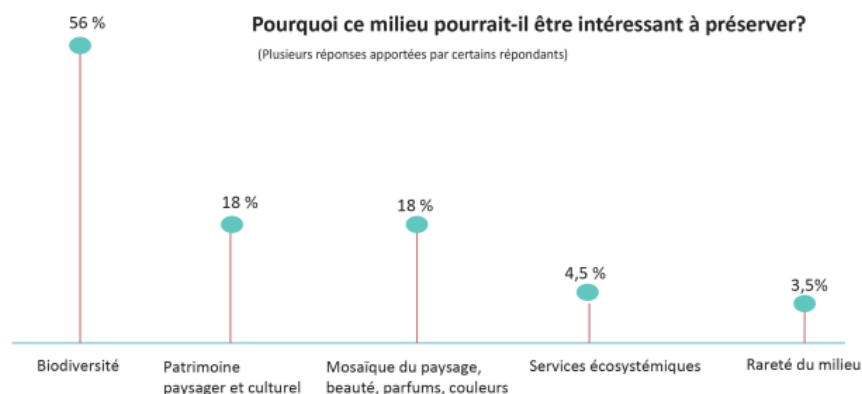
**Friches** Terres non entretenues, non cultivables. Rustique. Vallonné. Relief léger. Sauvage, préservé, naturel, authentique, relictuel. Milieu ouvert.

**Sol particulier** Peu profond, pauvre, sec, acide, granitique, sablonneux, rocaillieux, aux rochers affleurants.

**Faune particulière** Beaucoup de vie, d'insectes et de papillons, d'abeilles. Des biches, des chevreuils, des cerfs. Des reptiles, des rongeurs, des oiseaux.

**Relié aux souvenirs d'enfance et aux pratiques agricoles anciennes** Parties communes aux villageois utilisées pour le pâturage des moutons. Bruyères, ajoncs et fougères étaient coupées pour la litière des animaux. Milieu qui ne peut exister que s'il est exploité ou entretenu. La chasse y était pratiquée. On y faisait des bouquets. Les baies de genièvre étaient récoltées pour fabriquer de la liqueur. Les enfants ressortaient de leurs jeux les jambes toutes écorchées.

**Historique et mystérieux** La magie de son atmosphère.



## Entretien la lande avec les moutons de race limousine. Qu'en pensez-vous?



Carte postale ancienne - EN LIMOUSIN - Paysage - 1955



98,1 % pour

Son intérêt écologique par rapport aux engins lourds et motorisés, la complémentarité de l'animal avec le végétal et la mise en place d'un cercle vertueux plaisent à chacun.

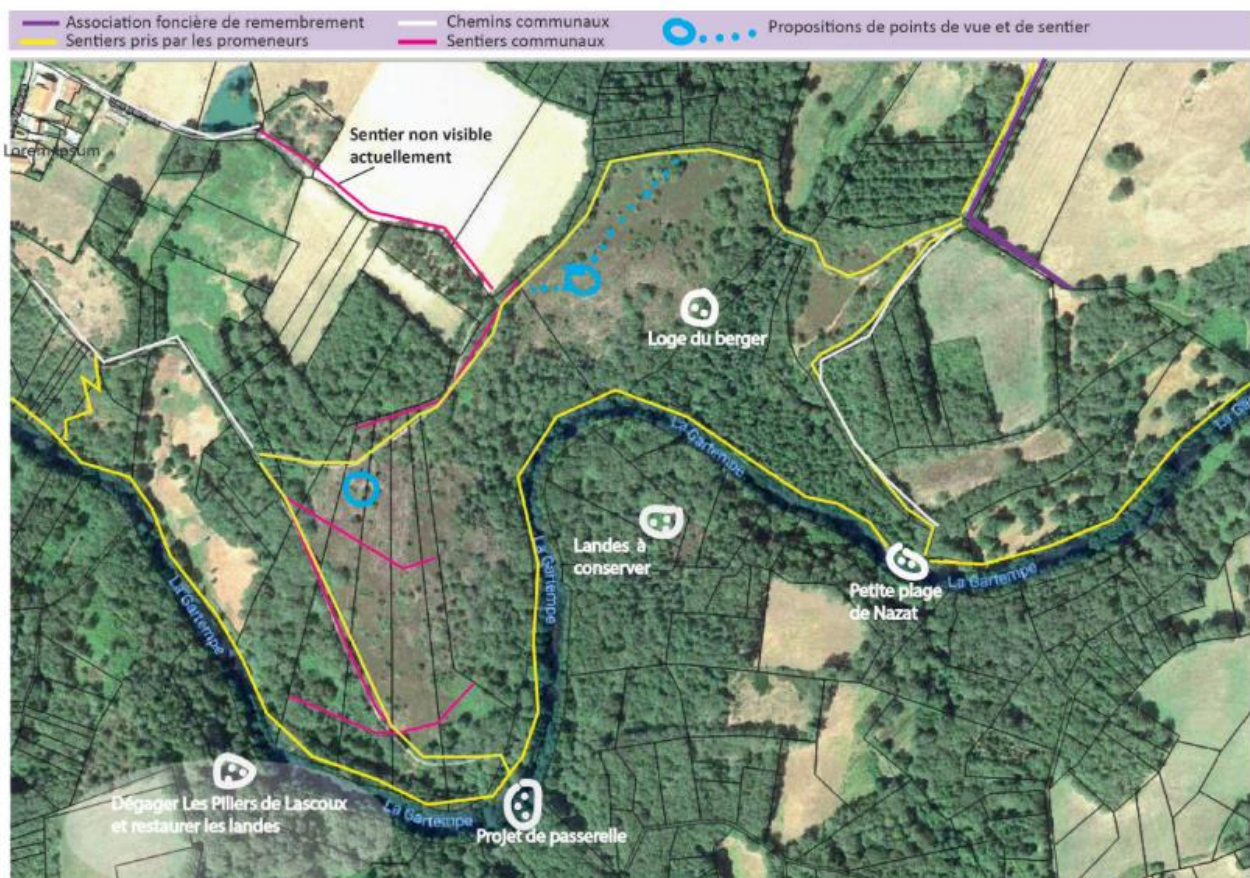
Le bel effet que produisent dans le paysage les sympathiques bergers ou bergères avec leurs moutons et cette manière de revisiter les usages pastoraux anciens, avec la brebis de race Limousine de surcroît, ont été également plébiscités.

Une réponse plus mitigée quant à cette méthode d'entretien vient rappeler la priorité du bien-être animal, suite à une mauvaise expérience de pâturage sur la lande d'Auzillac.

### Remarques, questionnements et suggestions

- \* Allonger le temps de pâture des moutons, au vu de la reprise végétale très dynamique. Coordonner le débroussaillage mécanique qui les précède avec leur arrivée.
- \* Travailler également avec d'autres espèces peut-être plus adaptées aux landes (chèvres, mouflons, ânes ...)
- \* Les moutons pourraient reprendre leur vocation de nettoyer les sentiers (y compris sur les bords de la Gartempe), comme cela était le cas dans les temps plus anciens.
- \* Davantage communiquer auprès des riverains sur leur présence.
- \* Veiller à ce que les autres usages (chasse ou promenade) ne soient pas empêchés par la présence des moutons.
- \* Prévenir toute interaction négative avec les chiens de riverains.
- \* Questionnement sur la capacité des landes à répondre aux besoins nutritionnels des moutons pendant le temps de leur séjour.

### Suggestion de valorisation paysagère et patrimoniale



LES LANDES DES VERINES, DE NAZAT et de LA COUTURE

Echelle 1:5000

17

## 5.2 Prise de contact avec des partenaires potentiels

Comme chaque année de nombreux propriétaires, usagers et élus du site ont été rencontrés, sensibilisés.

Les contacts avec les différents **techniciens de rivière** du bassin de la Gartempe sont nombreux, au moins 5 rendez-vous commun entre un agriculteur, un technicien de rivière et l'animatrice devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année 2021, en particulier dans la vallée de la Glayeule et aux sources de la Gartempe.

L'animatrice a été contactée début 2022 par l'AAPPMA de Bellac pour soutenir un projet de création d'un sentier aux **Buttes à Gaudy**, le projet est en cours, l'animatrice a apporté un soutien technique et suit le projet dans la mesure de ses compétences.

Se référer également au **chapitre 6**.

## 5.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

### Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Dans le cadre des Rencontres UNICEM qui se sont déroulées le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à Bessines-sur-Gartempe sur le thème « Carrières et biodiversité » l'animatrice a animé une visite guidée de l'ancienne carrière des Châtelaines à Rancon (cf. doc ci-dessous). L'objectif était de mettre en avant la gestion environnementale via la maîtrise foncière de cet ancien site industriel. Environ 80 personnes ont participé à la visite. Suite à cette visite l'animatrice a été contactée par le maire de La-Croix-sur-Gartempe au sujet de l'avenir de la Carrière de Lannaud, en bordure du site Natura 2000. Une réunion a eu lieu en octobre 2021, en présence de l'OFB qui suit le site, afin d'informer le maire de la richesse écologique du site et de la présence de nombreuses espèces protégées (Hibou Grand-duc, Sonneur à ventre jaune, Castor, entre autre).

**INVITATION**

**RENCONTRES AVEC LES TERRITOIRES**

LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021  
DE 9H00 À 14H00

Salle des fêtes de Bessines-sur-Gartempe (87)

UNICEM NOUVELLE AQUITAINE

EN PARTENARIAT AVEC FADM87 ARA

**HAUTE-VIENNE**

Patrice GAZZARIN, Président de l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine, et Stéphane DELAUTRETTE, Président de l'Association des maires de la Haute-Vienne ont le plaisir de vous convier à une matinée de rencontres et d'échanges autour du thème :

**« Carrières et Biodiversité »**  
Quand l'industrie crée de la biodiversité

**PROGRAMME DE LA RENCONTRE**

À partir de 8h30 : Accueil des participants  
9h15 : Introduction  
9h45 : Table ronde : Comment trouver l'équilibre entre biodiversité, activité économique et réglementation  
11h15 : Regards croisés  
11h25 : Visite de la carrière réaménagée « Les Châtelaines », à Rancon  
De 12h30 à 14h00 : Cocktail déjeunatoire

**PARMI LES INTERVENANTS :**

- Hugues BERBEY, Président du comité régional UNICEM entreprises engagées Nouvelle-Aquitaine
- Andréa BROUILLE, Maire de Bessines-sur-Gartempe et Vice-présidente du Conseil régional
- Alain DELANNE, Vice-président de l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine
- Stéphane DELAUTRETTE, Président de l'Association des maires de la Haute-Vienne
- Alain DUTARTRE, Président de l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine
- Yvan GRUGIER, Responsable de l'antenne Creuse, Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine
- Marie-Laure MOREAU, Chef de projet, ENCEM

**PLUS D'INFORMATIONS**

Agence CTer&co pour l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine  
Sylvain DARTIX  
Tél. 05 56 23 25 00  
Email unicem@cter-co.com  
Site www.unicem.fr

Suivez-nous sur UNICEM Nouvelle-Aquitaine @UNICEMNouvelleAquitaine

Déroulé des Rencontres « Carrières et biodiversité »

### Acquisition de compétence en vue de sensibiliser le grand public

L'animatrice s'est formée bénévolement en avril 2022 auprès du GMHL pour être en mesure d'animer des soirées cinéma sur le Sonneur à ventre jaune, « Ciné Simou ». De telles soirées pourraient être organisées en particulier dans les communes où l'espèce est régulièrement suivie (Le Grand-Bourg, Rancon, Folles, par exemple).

Description d'un Ciné Simou : Projection de trois courts-métrages réalisés en Nouvelle-Aquitaine sur le Sonneur à ventre jaune, suivie d'un quiz sur les amphibiens et d'une discussion autour de ces espèces. Lien vers un des court-métrages réalisé en Limousin : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Videos/Lu-Simou>

## 5.4 Communication / Animation auprès des scolaires

De nombreuses animations ont eu lieu durant la période d'animation, elles sont synthétisées ci-dessous et quelques-unes sont détaillées ensuite.

### Synthèse des animations durant la période d'animation

Type d'animation	Nb d'animation	Descriptif	Nb de personnes sensibilisées
Chantier participatif	2	Curage et arrachage végétation fossé et mare de la carrière de Rancon (87) avec le GMHL et Sources et rivières du Limousin	6
		Création de mares en faveur du Sonneur à ventre jaune et autres amphibiens et libellules à Folles (87) avec la commune et le GMHL	6
Randonnée	3	Découverte du Saut de la Brame à Thiat (87) dans le cadre des Visit'OLim	7
		Découverte de la lande à Bruyère et de la Gartempe à Châteauponsac (87) dans le cadre des Visit'OLim	5
		Sentier des Narcisses à Châteauponsac (87) dans le cadre de la Fête de la Randonnée	20
Balade botanique	2	Prairie naturelle à Serapias lingua à Thiat (87)	28
		Lande d'Auzillac à Châteauponsac (87)	25
Suivi scientifique	1	Suivi du Sonneur à ventre jaune, carrière de Rancon (87)	3
Transhumance	2	Transhumance Razès vers la Lande du Barrot à Bessines-sur-Gartempe (une fois à l'automne, une fois au printemps)	84*
		Transhumance de la Lande d'Etrangleloup vers la Lande des Vérines à Châteauponsac (87)	10
Intervention auprès des scolaires	1	*Suite à la transhumance : animation autour du pâturage des landes à Bruyère, qu'est-ce-qu'une lande, quelle flore, quelles matières,...	70*
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>		<b>194</b>

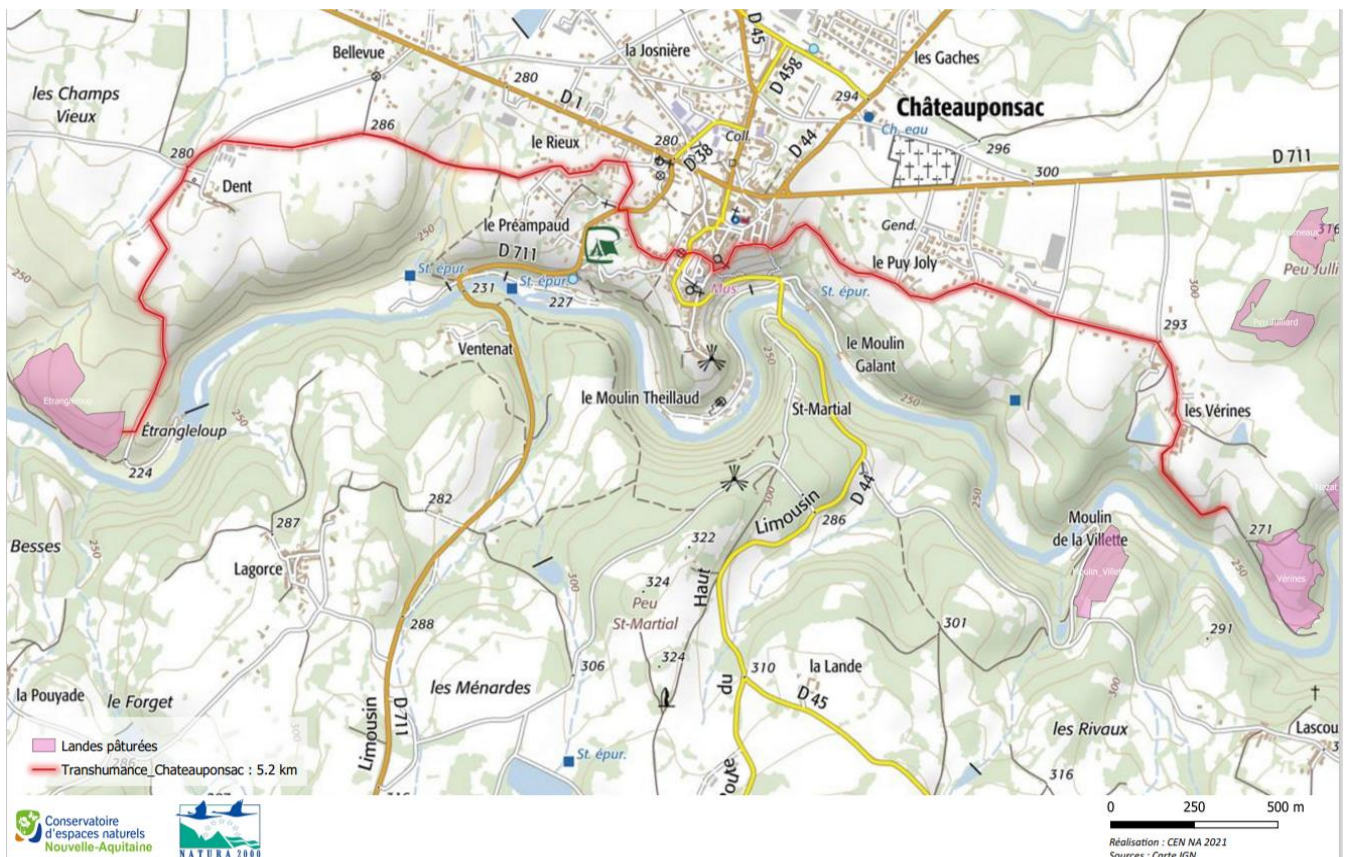
- Chantier participatif à la carrière de Rancon, en faveur du Sonneur à ventre jaune, le 1<sup>er</sup> décembre 2021



- Transhumance Razès-Lande du Barrot avec toute l'école primaire de Razès complétée par une intervention en classe, le 23 et 24 septembre 2021



- Transhumance de la Lande d'Etrangleloup vers la Lande des Vérines à Châteauponsac (87) le 8 octobre 2021



Passage du troupeau dans le borug de Châteauponsac et parcours de la transhumance d'Etrangleloup aux Vêrines

## 5.5 Mutualisation

L'animatrice a régulièrement échangé avec ses homologues du CEN et surtout l'ancien animateur.

Les animateurs réfléchissent ensemble à la construction des outils de communication (Site internet, plaquette et bulletin d'actualités) et de sensibilisation (scolaire).

## 6 SOUTIEN A L'ORGANISATION DE NATURA 2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

---

5 jours

### Contrat territorial milieux aquatiques Bassin de la Gartempe amont

Le CEN fait partie des maitres d'ouvrage de ce contrat, coordonné par le Syndicat mixte du Contrat de rivière Gartempe, à Guéret. L'animatrice travaille régulièrement en lien avec les différents techniciens de rivière référents en Creuse et Haute-Vienne, Charlotte RAPP, Anne FERANDON, Etienne BOURY, ainsi qu'avec les deux chargés de mission référents au CEN, Cécile BORDE et Thomas JOUILLAT.

Des échanges réguliers avec les acteurs de ce CTMA permettent de veiller à la cohérence des actions menées dans le bassin versant et d'obtenir des financements complémentaires à ceux mobilisables par l'intermédiaire de contrats Natura 2000 pour intervenir prioritairement sur les zones humides. L'animatrice participe au COPIL et plus ponctuellement aux COTECH. En interne, elle est associée aux réflexions stratégiques et aux décisions relatives à ce contrat directement lié à la qualité des habitats de la vallée de la Gartempe et ses affluents.

A ce même titre l'animatrice a participé aux réunions suivantes :

- COPIL sur l'étude Zone d'Expansion des Crues (ZEC), pilotée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents (SMABGA) le 18 mars 2022.

### Politiques communales

L'animatrice est régulièrement consultée par des maires et des élus soucieux de préserver leur patrimoine naturel et cadre de vie, ou s'interrogeant sur l'opportunité d'un projet de développement au vue des incidences potentielles sur le site N2000. Cette année des échanges ont eu lieu avec les communes suivantes : La-Croix-sur-Gartempe, Blond, Chamborêt, Folles, Châteauponsac, Val d'Oire et Gartempe, Droux, pour la Haute-Vienne, et Saint-Victor-en-Marche, en Creuse.

### Politique de développement touristique du nord Haute-Vienne

L'animatrice échange régulièrement avec l'office de Tourisme du Haut Limousin, et est sollicité pour animer des randonnées et balades à destination du grand public. Dans la mesure du temps disponible l'animatrice y participe à raison de deux demi-journées par an. Début 2022, l'animatrice a été sollicité pour s'associer au projet de réouverture d'un sentier pédestre autour du site des Buttes à Gaudy, avec l'office de tourisme, l'AAPPMA de Bellac, l'association Gartempe 206 et la commune de Droux.

L'animatrice a participé aux *Ateliers pour le développement local du tourisme & des loisirs* le 29 novembre 2021 à Villefavard.

L'animatrice a été sollicitée par la commune de Châteauponsac pour animer une sortie sur les landes à bruyère lors des Journées européennes du Patrimoine 2022.

## **7 GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE**

---

8 jours

### **7.1 Organisation de la gouvernance du site**

#### **Organisation de réunion(s) du comité de pilotage**

Le dernier comité de pilotage a eu lieu le 12/12/2016. En raison de la situation sanitaire un PowerPoint présentant le bilan et perspectives de l'animation a été diffusé par la DDT. Le prochain COPIL en présentiel sera à prévoir rapidement.

#### **Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat**

Plusieurs réunions d'information animées par la DREAL ou la DDT se sont déroulées en visioconférence, l'animatrice y a systématiquement participé. Les thèmes abordés : utilisation du SIN2, transfert de la compétence Natura 2000 à la Région Nouvelle-Aquitaine.

#### **Animation de groupes de travail**

La mise en œuvre d'actions ou la prise de décision dans le courant de l'année n'a pas nécessité la tenue de groupes de travail en tant que tel. Néanmoins, une réflexion et un recensement des animateurs du CEN et des sites animés à l'échelle Nouvelle-Aquitaine est lancée. Cela devrait faciliter les échanges et partage d'expérience entre les animateurs. En 2022, seules des réunions en petit comité ont été organisées avec d'autres animateurs du Conservatoire, ex-Limousin.

### **7.2 Gestion administrative et financière**

La gestion administrative et financière est assurée par le comptable et la responsable financière du Conservatoire, à Saint-Gence, en lien avec l'animatrice.

L'animatrice a consacré du temps à la gestion administrative et financière, dans le cadre :

- des actions menées sur le site, hors contrat Natura 2000 ;
- de la mission d'animation confiée par l'Etat ;
- de la rédaction du bilan annuel d'activité.

### **7.3 Compléments ou mise à jour du Docob**

Un temps conséquent avait été consacré à ce volet lors de l'exercice d'animation 2016-2017. Peu de temps a été mobilisé sur ce volet au cours de l'exercice actuel. La mise à jour du DOCOB sera à prévoir dans les prochaines années.

### **7.4 Élaboration de la charte**

La charte Natura 2000 a été validée lors du comité de pilotage du 23 avril 2008.

## 8 MISES A JOUR JURIDIQUES, ECONOMIQUES ET TECHNIQUES DU DOCOB

---

10 jours

L'ensemble des données issues des suivis écologiques et des études est renseigné sous SIG et dans une base de données en ligne, en particulier **Kollect**, outil développé par le service informatique du CEN Nouvelle-Aquitaine. L'animatrice veille également à rassembler les données des associations naturalistes partenaires et à leur transmettre également ses données.

## 9 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB ET BILANS ANNUELS

---

10 jours

L'animatrice rend compte de son travail lors du comité de suivi annuel du site depuis 2004 et présente chaque année le bilan annuel des actions menées dans le cadre de l'animation.

L'animatrice alimente régulièrement le logiciel SIN2 dès signature d'un contrat (contrat MAEC ; charte N2000 ; contrat N2000).

### Modalités et formats de restitutions

Le présent document est disponible sous format papier ou numérique.

## Annexe 1

Article de la newsletter du CEN, publié le 3 août 2021 et diffusé sur le site du CEN Nouvelle-Aquitaine.

<https://cen-nouvelle-aquitaine.org/retour-des-brebis-dans-la-vallee-de-la-gartempe-a-chateauponsac/#>

# Retour des brebis dans la vallée de la Gartempe à Châteauponsac (87)

Cette année le troupeau s'est étoffé, l'éleveur Bastien CAZIN, installé à Razès en agriculture biologique, nous a mis à disposition 103 brebis pour venir pâturer les landes de la Gartempe, contre 78 l'année dernière. Elles sont gardées par la bergère Solène qui fait part de son expérience dans un journal de pâturage détaillé.

Carnet de pâturage, 26 mai 2021, Les Vérines, Châteauponsac : La journée commence tôt, dès 6h du matin, il fait chaud. Les brebis sont sorties du parc fixe par en haut, elles en profitent pour manger les herbes hautes qui bordent le chemin forestier. Long arrêt sur une prairie en bord de Gartempe. Elles ont pu boire à la rivière. Chaume sur la lande des Vérines (sur les coussins de Bruyère cendrée, Callune et Ajonc nain). Elles grignotent Bourdaine et Genêt à balai (cf. photo). Après quelques heures, en début d'après-midi, j'amène les brebis sur une autre prairie en bord de rivière, où j'ai monté un parc souple hier. En route, elles mangent et piétinent aux deux petites landes des Coutures. En début de soirée, je les ramène au parc fixe en passant à travers les Landes de Nazat et des Vérines.



Carnet de pâturage, 8 juin 2021, Les Houmeaux, Châteauponsac : Changement de quartier, j'amène les brebis sur les deux landes un peu excentrées du Peu Julliard et des Houmeaux. J'avais monté un parc souple la veille sur la première, pour toutes les nuits de la semaine. Le matin, tant qu'il fait encore bon, elles pâturent la landes

des Houmeaux, beaucoup de bourdaines, de ronces et de jeunes bouleaux. Chaume à l'ombre, dans les sous bois alentour. Petit passage par la lande de Peu Jullard, puis descente à la prairie humide pour l'après-midi. Elles boivent au ruisseau, il fait très chaud. Je reviens en fin d'après-midi pour les reconduire passer la nuit au Peu Jullard, dans le parc souple. Elles ont largement de quoi se nourrir jusqu'à demain et plusieurs jours, il y a beaucoup plus d'arbustes (bourdaine, ronce) et jeunes arbres (chênes, bouleaux, pins).



L'augmentation du troupeau de brebis a été favorable à la régénération des landes : consommation des jeunes ligneux, des graminées, des genêts, des ronciers, et des jeunes pousses d'Ajonc et de Bruyère, piétinement des vieux pieds de chaméphytes et de la Fougère aigle. Néanmoins, la nourriture disponible sur les landes est de plus en plus abondante à mesure des épisodes de pâturage, laissant penser que le pâturage pourrait aisément durer quelques semaines de plus. A suivre.

Cette action de pâturage est financée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 et est largement facilitée par l'implication de la commune qui met à disposition un logement pour la bergère.

Les brebis reviendront dans la vallée fin septembre pour un mois de plus. D'ici là, les habitants de Chateauponsac pourront rencontrer Rose-Marie, en formation de paysagiste et en stage au CEN. En immersion durant un mois dans la commune, elle ira à la rencontre des locaux, à vélo, et récoltera des témoignages au gré de ses rencontres : leur perception et connaissance des landes à Bruyère, de leur restauration par le Conservatoire et du pâturage qui s'y déroule.



3 août 2021 | Actualités

## Pays marchois → L'actu

**ENVIRONNEMENT** ■ Un troupeau ovin parcourt plusieurs landes de la vallée de la Gartempe cet automne

# Des landes entretenues par pâturage

Comme c'est désormais le cas deux fois par an, les brebis sont de retour, cet automne, dans les landes de la Gartempe où un pâturage ovin itinérant, orchestré par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine, vise à entretenir ces milieux naturels riches mais devenus rares en Limousin.

Jean-Adrien Truchassou  
jean-adrien.truchassou@centrefrance.com

**R**échauffée par un généreux rayon de soleil, la lande d'Etrangleloup, qui surplombe la Gartempe dans la commune de Châteauponsac, est bien calme en ce mercredi matin. Seul le tintement de quelques cloches vient perturber le silence.

Puis d'un coup, à l'appel de Pablo, un jeune berger espagnol aidé de ses trois chiens, recruté pour l'occasion, le troupeau de quelque 85 brebis, pas franchement farouches, vient à la rencontre de ses visiteurs d'un jour avant de vite reprendre son activité de pâturage, comme il le fait ici depuis quelques jours déjà.

Le troupeau ovin, mis à



**PÂTURAGE.** Guidé et surveillé par un berger recruté pour l'occasion, le troupeau ovin entretient les landes de la Gartempe cet automne. PHOTO JEAN-ADRIEN TRUCHASSOU

disposition par Bastien Cazin, éleveur installé à Razès, est arrivé en fin de semaine dernière ici, sur la lande d'Etrangleloup gérée par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine, pour y rester une semaine avant d'aller pâturer d'autres landes de la Gartempe.

### Au printemps et à l'automne

« C'est un système de pâturage itinérant qui permet d'entretenir naturellement les landes sèches à bruyères, un milieu naturel devenu rare en Limousin. Ce milieu était emblématique jusqu'en 1950 à peu près et aujourd'hui, il représente moins de 0,5 % du pay-

sage alors que ce sont des milieux intéressants et riches d'un point de vue biologique avec certaines espèces bien spécifiques », développe Sarah Cocquerez, chargée de mission au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et animatrice du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe.

Restaurées par le Conservatoire depuis une vingtaine d'années, grâce au dispositif européen « Natura 2000 », ces landes sont donc choyées et désormais entretenues, depuis 2018, par pâturage ovin à raison de deux fois par an (au printemps et à l'automne). Une pratique agropastorale ancestrale qui « favorise à la fois le maintien du milieu et l'autonomie alimentaire de la ferme de l'éleveur », rappelle le Conservatoire d'espaces naturels.

« À quoi bon rouvrir un milieu si c'est pour l'entretenir avec des machines ? »

« Si l'entretien n'est pas fait, au bout de 3 à 5 ans, spontanément la végétation reprend, le milieu évolue, ne cache pas Sarah Cocquerez. C'est ce qu'il s'est passé dans les années 50 : certaines ont été transformées en prairies, d'autres ont été plantées pour la ressource en bois et enfin d'autres se sont

reboisées spontanément avec, petit à petit, des espèces pré-forestières qui s'installent puis ensuite les chênes, les pins sylvestres, les bouleaux. Et quand ces espèces se développent, cela fait trop d'ombre aux espèces de la lande et on a une disparition du milieu. »

« Cette opération est nécessaire pour la reconstitution des landes avec un aspect écologique », insiste Gérard Rumeau, maire de Châteauponsac.

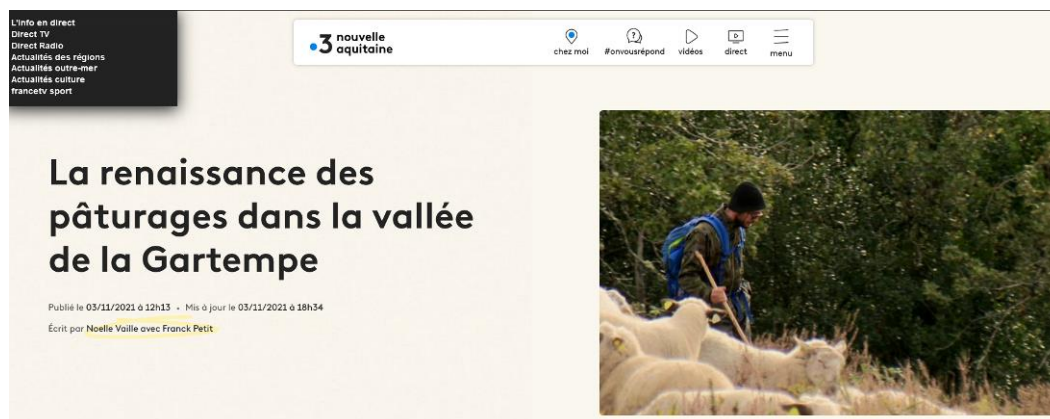
« C'est une logique globale, celle de se dire : "à quoi bon rouvrir un milieu si c'est pour devoir l'entretenir avec des machines ?", reprend la chargée de mission au sein du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Quand on rouvre un site de lande, on cherche tout de suite à trouver des éleveurs intéressés pour venir le pâturer. Et c'est quelque chose qui revient au goût du jour. »

Après la lande d'Etrangleloup, les brebis prendront donc la direction d'autres landes environnantes ces prochaines semaines. Toujours guidées par Pablo. ■

## Annexe 3

Reportage vidéo et article de France 3 Nouvelle-Aquitaine diffusé le 3 novembre 2021

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/la-renaissance-des-paturages-dans-la-vallee-de-la-gartempe-2319799.html>



C'est une image, autrefois emblématique du Limousin, qui resurgit du passé. Depuis 2017, les moutons et leur berger sont de retour dans la vallée de la Gartempe.

Deux fois par an, Bastien Cazin, éleveur ovin à Razes (87) emmène ses brebis dans une lande pour les confier à un berger. C'est un gain de temps pour lui et un bénéfice sanitaire pour son troupeau : « *Il y a une pression parasitaire qui est présente sur l'exploitation. Ce genre d'endroit est beaucoup moins pâturé. Ici, elles trouvent une végétation très attrayantes comme les châtaignes ou les glands* »

Le berger qui s'occupe des 85 brebis de Bastien Cazin est andalou. Pablo Potenciano a été recruté par le Conservatoire des espaces naturels pour s'occuper du troupeau pendant quelques semaines.



La lande de la vallée de la Gartempe © F3 Limousin

**C'est une façon différente de faire. On fait de l'éco-pastoralisme. Normalement, nos troupeaux sont plus grands et on a plus de temps. Elles ne bougent pas trop. Ce n'est pas comme en Pré alpes où elles courent beaucoup plus, mais il y a pas mal d'espace et c'est un petit troupeau.**

Pablo Potenciano, berger

La vallée de la Gartempe fait partie d'une zone protégée Natura 2000. Le Conservatoire en assure la gestion et a mis en place ce pâturage itinérant afin de préserver la lande. Pour Sarah Cocquerez, animatrice au conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, « *Les landes sèches sont des habitats semi-naturels liés au pastoralisme qui a vraiment existé en Limousin. C'était vraiment un paysage emblématique qui représentait 30 % de la région. Maintenant, c'est 0,5%.* »

Grâce au retour du pâturage, ce milieu naturel spécifique renaît peu à peu et retrouve sa biodiversité.

## Annexe 4

Article de la newsletter du CEN et du GMHL, publié le 1 avril 2022, diffusé sur le site du CEN Nouvelle-Aquitaine, du GMHL et à la commune. <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/le-maire-de-folles-se-mobilise-pour-les-amphibiens-un-reseau-de-mares-creuse-a-proximite-dun-site-de-reproduction-du-sonneur-a-ventre-jaune-87/>

### Le Maire de Folles se mobilise pour les amphibiens : un réseau de mares creusé à proximité d'un site de reproduction du Sonneur à ventre jaune

Le Sonneur à ventre jaune se reproduit sur plusieurs sites connus le long de la Gartempe, en Haute-Vienne et en Creuse. Sa présence a participé au classement de cette vallée en site Natura 2000, animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine depuis bientôt 20 ans. C'est en particulier aux emplacements de trois anciennes carrières de granite en bordure de Gartempe que le crapaud est observé en plus grand nombre, durant la période de reproduction (mars/avril à août), à Rancon (87), Le Grand-Bourg (23) et ici, à Folles (87).



Le Maire de Folles s'est saisi des enjeux de protection de cette espèce en proposant de mettre à disposition un terrain communal propice à la création d'un réseau de mares, c'est-à-dire proche du site de reproduction actuel, et offrant davantage de quiétude (aucun passage de véhicule). Un agent a été mobilisé et s'est rendu sur le site avec du matériel adapté (pelle mécanique) pour creuser les mares et ornières. L'un des cantonniers de la commune a donc passé une après-midi de février inhabituelle à créer une vingtaine de mares et d'ornières de dimension et profondeur variables, sous les conseils du Groupement mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL).



*Opération en cours pour l'agent communal*

Deux bénévoles du GMHL et un stagiaire de l'Office National des Forêts (ONF) ont prêté main forte pour compléter l'action de la pelle mécanique : adoucir les pentes des mares créées, couper ponctuellement les genêts, entreposer des tas de branches et de pierres aux alentours en faveur des reptiles et amphibiens avec les matériaux décaissés par la pelle mécanique. La parcelle étant une ancienne zone humide, pour partie remblayée (résidus de la carrière), à peine creusées certaines dépressions se sont remplies très vite. Ce fut aussi bien sûr l'occasion d'échanger sur l'écologie de cette espèce.



*Après le passage de la pelle mécanique, les bénévoles adoucissent les «berges» des arrières*

Les mares les plus grandes et profondes serviront de site de nourrissage ou de repos (eau plus froide, plus de disponibilité en nourriture) tandis que celles de petite taille et de faible profondeur serviront de site de reproduction. La faible quantité d'eau permet d'avoir une eau plus chaude, favorisant le développement rapide des têtards, et d'empêcher la présence de prédateurs (larves de salamandres, de tritons, et de libellules) lorsque ces points d'eau temporaires s'assèchent.

Depuis 2020, ce site, ainsi que ceux de Rancon et du Grand-Bourg, bénéficient d'un suivi approfondi par «Capture Marquage Recapture» réalisé par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, dans le cadre d'un appel à projet financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Ce suivi consiste à identifier chaque crapaud en photographiant son ventre jaune tacheté de noir. La couleur et les motifs ventraux sont propres à chaque individu. Les données permettent ensuite de suivre la dynamique de cette population dans le temps et dans l'espace.

A suivre dès 2022 pour voir si ce réseau de mares joue son rôle espéré de site de reproduction du Sonneur à ventre jaune, et plus largement d'accueil des amphibiens et des odonates.

L'implication de la commune de Folles, s'inscrit dans une volonté plus globale de protection et valorisation du patrimoine naturel de son territoire. Plusieurs projets y sont en cours avec différents acteurs de l'environnement, dont un projet de bail emphytéotique avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux et l'Office Français de la Biodiversité concernant le site rupestre de l'ancienne carrière de Mazèras où nichent plusieurs rapaces protégés.

Cette journée a été organisée dans le cadre de l'animation Natura 2000 et du Plan Régional d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune.



*Observation et mesure d'un Sonneur à ventre jaune, protocole CMR 2021*



## Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine  
[www.cen-nouvelle-aquitaine.org](http://www.cen-nouvelle-aquitaine.org)

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07  
[siege@cen-na.org](mailto:siege@cen-na.org)



**Contact :**  
**CEN Nouvelle-Aquitaine**  
**Antenne 87**  
**Sarah Cocquerez**  
6 ruelle du Theil, 87510 Saint-Gence  
[s.cocquerez@cen-na.org](mailto:s.cocquerez@cen-na.org)

avec le concours financier de

